

# PLAINVAL Infos...

Bulletin municipal- Mars à Juin 2023

## Le Mot du Maire

Chères Plainvaloises, Chers Plainvalois,

Comme vous allez pouvoir le découvrir dans cette nouvelle édition, depuis ces derniers mois de nombreux projets ont vu le jour dans notre commune comme le city-stade, la vidéo protection, les différentes rencontres avec les habitants, une communication aux habitants plus présente, le recrutement d'une secrétaire...l'occasion pour moi de remercier les agents qui œuvrent au quotidien dans leurs missions. Mais également les élus qui sont moteurs dans la réalisation de ces projets. Vos retours sont plus qu'encourageants.

D'autres projets sont en cours, comme par exemple la mise en place d'un site internet dédié à la commune qui permettra à chacun de trouver les informations dont il a besoin. Sa mise en fonction est prévue à l'automne.

En cette période estivale, vous êtes nombreux à vouloir profiter de l'extérieur chez vous ou sur le terrain communal. Je vous remercie cependant d'être vigilant à respecter le voisinage. Le voisin n'est peut-être pas lui en congé ! Il est également important que les infrastructures soient respectées (jeux pour enfants, mobilier urbain...). Même si bien souvent je m'adresse directement aux utilisateurs, je compte sur les familles pour faire passer ce message aux non lecteurs de ce message.

Le robinet du terrain communal permet aux personnes de se désaltérer et de se rafraichir si besoin. Je vous demande cependant de ne pas gaspiller cette eau si précieuse.

Lors des épisodes de fortes chaleurs, quelques précautions sont à prendre : s'hydrater, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, limiter les efforts physiques, maintenir votre logement au frais ... Si vous connaissez une personne en difficulté ou isolée n'hésitez pas à nous contacter.

La Mairie sera fermée pour congés annuels du 12 au 28 août. Je resterai néanmoins disponible en cas d'urgence (besoin immédiat et imprévisible).

En attendant de vous retrouver en pleine forme à la rentrée, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances, ainsi qu'à nos agents communaux.

Votre Maire, Samuel DOVERGNE



### Ouverture au public de la Mairie :

MARDI	-	14h00-16h00
MERCREDI	9h00-12h00	-
JEUDI	9h00-12h00	14h00-16h00
VENDREDI	9h00-12h00	14h00-18h00
SAMEDI le 1 <sup>er</sup> du mois	9h00-12h00	-

**Fermeture pour congés estivaux  
du 12 au 28 août 2023**

☎ : 03.44.78.53.12

✉ [mairie.plainval@orange.fr](mailto:mairie.plainval@orange.fr)

En cas d'urgence : 06.73.17.76.96



Commune de Plainval Officiel

### ETAT CIVIL :

#### Nos sincères condoléances aux familles de :

Mme Annie BOUCHE, décédée à 84 ans, le 3 avril  
M. Renan LACOMBE, décédé le 13 juin à l'âge de 50 ans.

#### Bienvenue à :

Arya LEBON le 1<sup>er</sup> juin  
Sincères félicitations aux parents

#### Ils se sont pacés :

Mme Blandine DARDANT et M. Samuel DOVERGNE,  
le 8 avril  
Mme Céline EVEN et M. Mathieu SCHOUPPE, le 22 juin

# BUDGET

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

**La section de fonctionnement regroupe :**

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général (*exemple : Fêtes et cérémonies, élagage, consommations énergétiques .....*), de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;

- toutes les recettes perçues par le transfert de charges, de dotations de l'Etat, des impôts et taxes et éventuellement des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer.

**La section d'investissement comporte :**

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;

*Exemples des projets budgétés pour 2023 : le city-stade, l'enfouissement de la 3 -ème tranche (si subventions suffisantes), achat de matériel pour l'entretien (nettoyeur haute pression ...) ...*

- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

**Particularité sur 2023 :** la subvention de l'association SLC a été doublée (1200€ au lieu de 600€) car celle-ci n'a pas été versée en 2022 pour une raison inconnue.

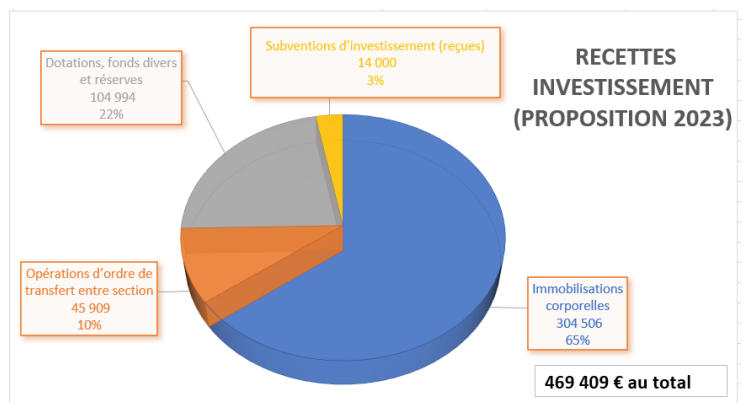
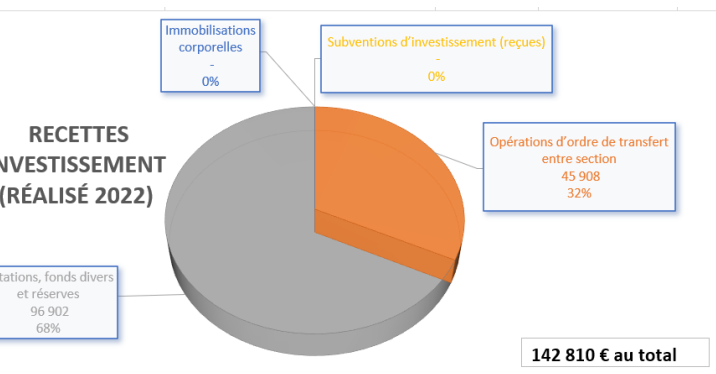
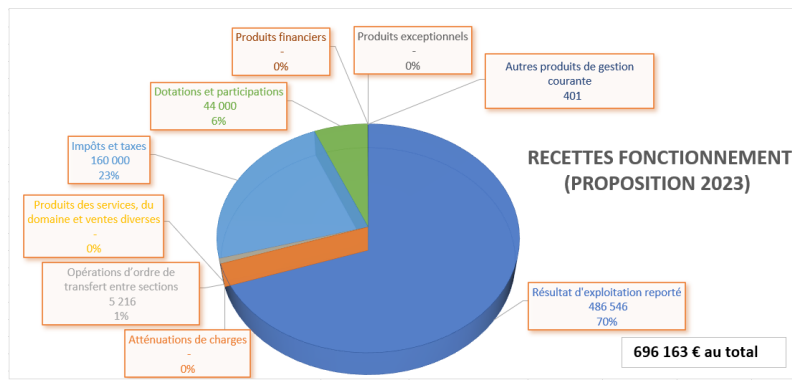
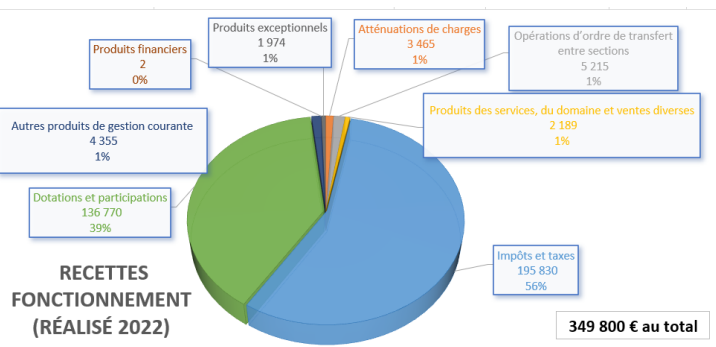
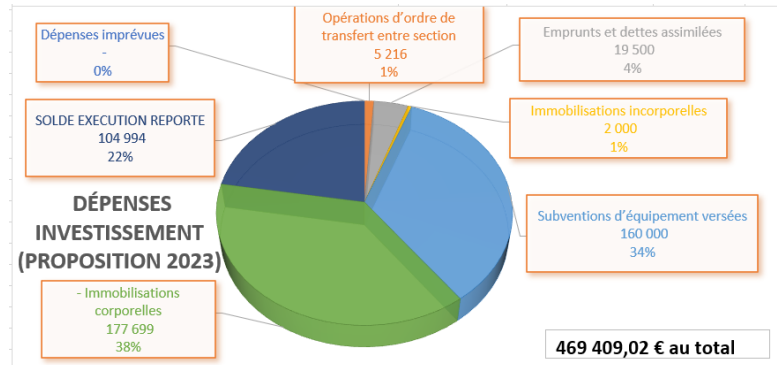
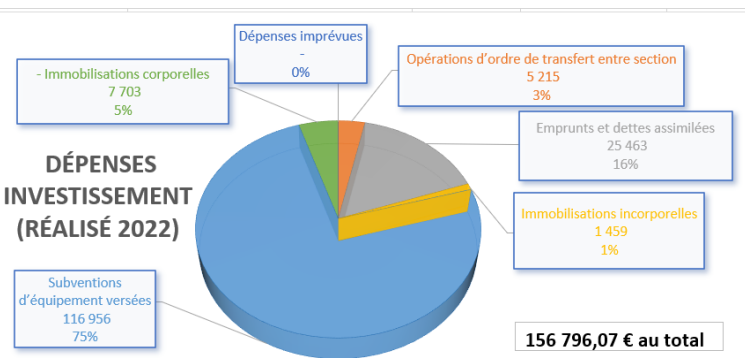
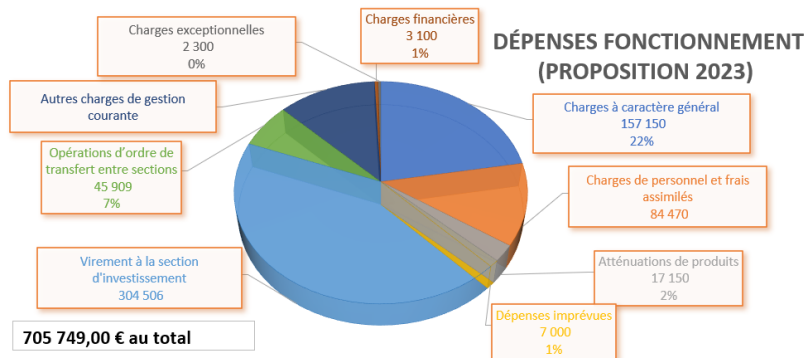
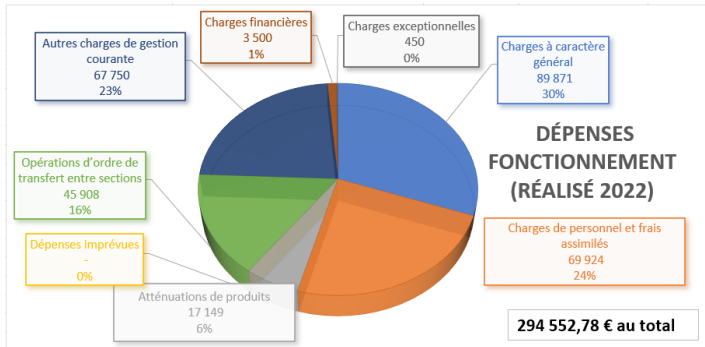


DEPENSES FONCTIONNEMENT	REALISE 2022	PROPOSITION 2023
Charges à caractère général	89 871	157 150
Charges de personnel et frais assimilés	69 924	84 470
Atténuations de produits	17 149	17 150
Dépenses imprévues	-	7 000
Virement à la section d'investissement	-	304 506
Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 908	45 909
Autres charges de gestion courante	67 750	84 164
Charges financières	3 500	3 100
Charges exceptionnelles	450	2 300
<b>TOTAUX</b>	<b>294 553</b>	<b>705 749</b>
DEPENSES INVESTISSEMENT	REALISE 2022	PROPOSITION 2023
Dépenses imprévues	-	-
Opérations d'ordre de transfert entre section	5 215	5 216
Emprunts et dettes assimilés	25 463	19 500
Immobilisations incorporelles	1 459	2 000
Subventions d'équipement versées	116 956	160 000
- Immobilisations corporelles	7 703	177 699
SOLDE EXECUTION REPORTE	-	104 994
<b>TOTAUX</b>	<b>156 796</b>	<b>469 409</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2022	PROPOSITION 2023
Résultat d'exploitation reporté	-	486 546
Atténuations de charges	3 465	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 215	5 216
Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 189	-
Impôts et taxes	195 830	160 000
Dotations et participations	136 770	44 000
Autres produits de gestion courante	4 355	401
Produits financiers	2	-
Produits exceptionnels	1 974	-
<b>TOTAUX</b>	<b>349 800</b>	<b>696 163</b>
RECETTES INVESTISSEMENT	REALISE 2022	PROPOSITION 2023
Immobilisations corporelles	-	304 506
Opérations d'ordre de transfert entre section	45 908	45 909
Dotations, fonds divers et réserves	96 902	104 994
Subventions d'investissement (reçues)	-	14 000
<b>TOTAUX</b>	<b>142 810</b>	<b>469 409</b>

# BUDGET

Ces graphiques vous présentent par section, en dépenses et en recettes, le comparatif entre le réalisé 2022 et le prévisionnel 2023 :





# Retour en Images

## L'ordure, ce n'est pas dans leur nature :

Ce samedi 18 mars 2023, ils étaient 19 valeureux éco-responsables à ramasser les déchets égarés autour de notre village. La mission était soutenue par différents acteurs locaux dont la région, la fédération régionale des chasseurs, l'association régionale de pêche.

Agés de 10 à 74 ans, ils ont récolté environ 1,5m<sup>3</sup> de déchets.

Trois quart de ces déchets (canettes, bouteilles de verre, papiers, cartons...) ont été déposés au point d'apport volontaire, et un quart à la déchetterie (barre métallique, morceau de pare choc, une coupe...)

A l'issue de la collecte, un goûter à été servi.



D'autres actions seront organisées à l'avenir.

Vous espérant encore plus nombreux dans l'intérêt collectif.



# Retour en Images

Ce 8 mai 2023, avait lieu le 78<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de 1945.

Pour cette cérémonie, la première de Monsieur le Maire, 76 personnes se sont réunies pour rendre hommage à tous les combattants qui ont œuvré pour faire de notre pays un territoire libre.

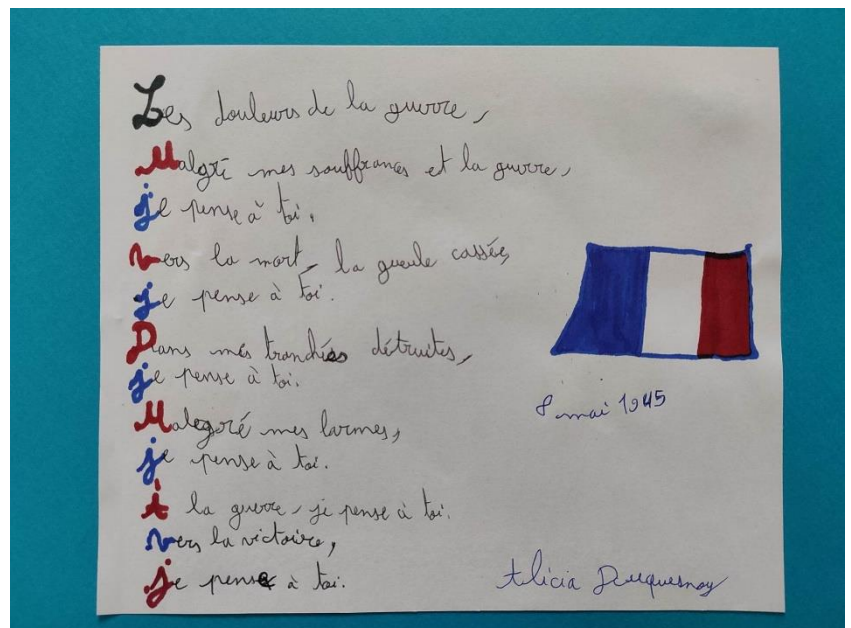


Nora, Alice, Ruben, Alicia, Maëlyne, et Tyler, élèves de CM1 et CM2 de Mme BAUDE ont fait lecture du poème « Liberté » de Paul Eluard. Alicia DUQUESNOY a partagé un poème qu'elle a écrit pour l'occasion.

Valentine collégienne et Tayssa lycéenne ont également participé en lisant les noms des plainvalois morts pour la France.

Nous les remercions sincèrement pour leur implication à la réussite de cette commémoration.

Poème rédigé par Alicia DUQUESNOY



A l'issue de la cérémonie, la municipalité a souhaité remercier Mademoiselle Adeline LECUYER pour son engagement en tant que porte-drapeau. Un bon d'achat d'une valeur de 50 euros lui a été remis, lors du vin d'honneur offert à toutes les personnes présentes.



# Retour en Images



A l'occasion de la fête des voisins, la municipalité a souhaité mettre à disposition les moyens logistiques pour permettre aux plainvalois de se réunir.

42 personnes ont profité de cette occasion pour se retrouver, et faire connaissance. Selon le principe de cette fête, chacun avait apporté de quoi partager autour d'un repas. Monsieur le Maire a tenu à offrir, à titre personnel, l'apéritif pour les petits comme pour les grands.



Les enfants ont pu profiter des infrastructures à proximité et jouer en toute sécurité.

Merci à tous les participants, notamment les « nouveaux villageois » qui ont osé sauter le pas... 😊



Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine...



# Retour en Images

## Une belle journée pour nos enfants :

Le vendredi 23 juin, pour répondre à la demande des enfants, et à l'initiative de Cécile, le SRPI Plainval-Le Plessier organisait une mini kermesse. Gratuite pour tous, différents ateliers étaient proposés aux enfants de moins de 12 ans des 2 communes. Chaque participant est reparti avec un lot.



Parcours de motricité

Atelier bulles de savon

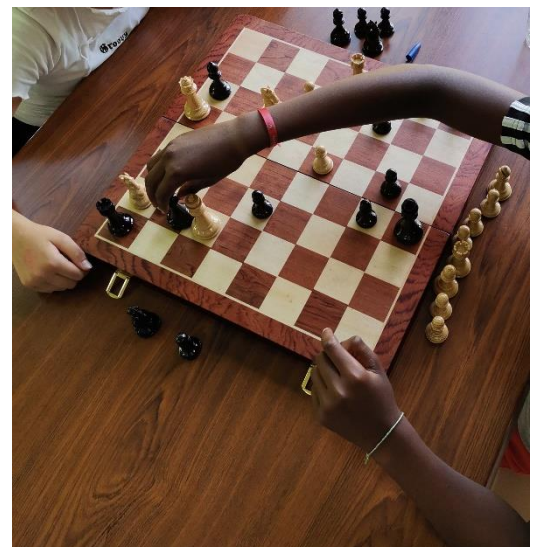


MERCI à tous les participants

**Un grand MERCI aux bénévoles** (agents et leur famille, parents, grands-parents, élus...) qui ont participé à l'installation, à la tenue des stands, au rangement, à la récupération de lots...



JOUONS ENSEMBLE :  
Jeux de société entre enfants  
ou entre parent et enfant





# Retour en Images

## La retraite : c'est ralentir pour vivre à fond ...

A l'issue de la kermesse, un moment de festivités était organisé à l'occasion du départ en retraite de Mme Isabelle PHILIPPE enseignante à l'école de Plainval depuis 32 ans.

Plus de 170 personnes étaient présentes : les anciens élèves, les actuels, les parents, les collègues et anciens collègues.

Isabelle a été gâtée à la hauteur de son investissement : dessins, comptines des plus petits, sketches et chansons pour les plus grands, fleurs, cadeaux, bons cadeaux pour un week-end et un restaurant, sans oublier le chocolat qu'elle aime tant !

Un hommage à la hauteur de son investissement...

Nous lui souhaitons une belle et douce retraite.



Le Président M. LEFEVRE a félicité Isabelle pour le travail réalisé durant ces 32 années.



Les 32 photos de classe étaient exposées.





# Retour en Images

## Ambiance antillaise à Plainval :

140 personnes ont répondu présents à l'invitation de élus pour le traditionnel repas communal.

Le temps d'une soirée une ambiance antillaise s'est installée sur notre commune : décoration madras et colorée, punch et acras de morue, colombo de poulet, gâteaux coco et banane au dessert.



Petits et grands ont pu tester leur équilibre grâce à l'animation du surf mécanique.

Une soirée ensoleillée dans la joie et la bonne humeur, où certains ont pu faire connaissance les uns avec les autres, ou se retrouver. Nous remercions chacun d'entre vous pour votre présence.

Merci également aux membres de l'association SLC pour le prêt de leur matériel (barnum, tables et bancs) et leur aide précieuse.

Merci à tous les habitants qui nous ont aidé (montage et démontage des barnums, des tables et bancs, service, vaisselle ...), vous avez contribué à la réussite de cette belle soirée d'été.

Le repas a été préparé par Saveurs Créoles, traiteur à Montdidier.

L'animation surf par Event Night à St Just en Chaussée.

Les boissons par Best'of Boisson situé à Canly.

Deux barnums, des tables et bancs nous ont été prêtés par la Communauté de communes du Plateau picard.

Coût total : 2542,39€ soit environ 18 euros par personne.





# Travaux, sécurité et voiries

De nombreux affaissements sur les accotements et des nids de poule, ont justifié de la réfection de la route de la fosse Thibault. Ces travaux ont été réalisés en juin par l'entreprise COLAS.

Coût total TTC	39 690€
Subvention département*	11 010€
Reste à charge de la commune	28 680 €

\*Les subventions sont calculées sur le montant HT



## Finie la gadoue :

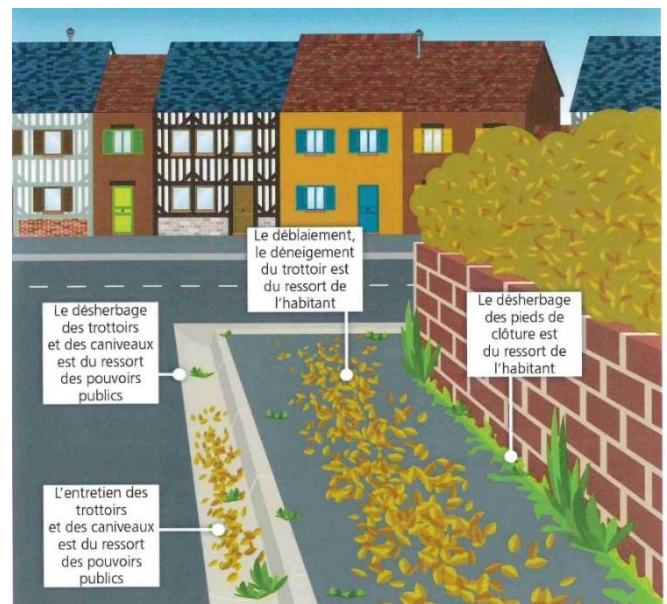
Très souvent inondé et peu accessible, le chemin communal menant aux fermes de Tremonvillers a été refait. En échange d'un accord pour un passage de tuyaux d'irrigation, Monsieur ROUSSEAU a pris à sa charge le remblai par des cailloux sous le pont et le chemin.

Coût pour la commune : 0€



## L'entretien des voies publiques, l'affaire de tous :

Dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi. (Désherbants interdits), il devient nécessaire pour que la commune demeure propre, que chacun, dans la mesure du possible, participe à l'effort collectif en maintenant sa partie de trottoir, le long de sa façade et en limite de sa propriété, en bon état de propreté. Merci aux habitants qui y participent déjà et même plus.



Lors du conseil municipal du 09 juin, au vu de l'état de délaissement des parterres, les élus présents n'ont pas souhaité délibérer sur l'accord de rétrocession des voiries rue du parc avec Oise Habitat. Jusqu'à cette rétrocession, Oise Habitat a la charge de l'entretien des aménagements paysagers situés à proximité des nouvelles habitations. Les élus valideront cette rétrocession lorsque les aménagements paysagers seront remis en état. Grâce au soutien du sénateur M. Jérôme BASHER contacté par M. le Maire, nous espérons des travaux prochainement.



# Jeunesse, école

En janvier 2023, le service de livraison de repas a augmenté de 40 centimes. Le SRPI a pris à sa charge cette augmentation sur la période de janvier à juillet.



Sans compter l'ensemble des autres augmentations du quotidien, le SRPI a décidé de ne reporter que le coût de l'augmentation des repas aux familles à compter de septembre, le repas sera donc de 4.50€ et le SRPI prendra à sa charge l'ensemble des autres augmentations.

**En 2022**, le prix réel de la prise en charge d'un enfant est de 13.06€ par repas. Ce montant prend en compte l'ensemble des charges liées à la cantine : personnel, achats des repas, charges courantes (eau, électricité, logiciels, achat de matériel, assurance, ...), les communes supportent donc plus de 2/3 du coût réel.

Renseignements et réservations auprès de Mme LOUVET Cécile, Secrétaire du SRPI PLAINVAL/LE PLESSIER SUR SAINT JUST [srpi.plainval@orange.fr](mailto:srpi.plainval@orange.fr)/06 71 60 04 36

En dehors des horaires scolaires **un périscolaire et un accueil de loisirs** sont proposés :

**Accueil  
Périscolaire**

du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, et les premières semaines des vacances de Toussaint, Février et Avril et Juillet.

Le tarif horaire est calculé en fonction des revenus et du nombre d'enfants de la famille. La commune participe financièrement à l'accueil des Plainvalois à ces services.

L'accueil des enfants est organisé à la salle des fêtes du Plessier sur St Just.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter la directrice de Familles Rurales Mme BASTIN Isabelle au 06 52 43 05 76 ou [perisco.accueil.60130@gmail.com](mailto:perisco.accueil.60130@gmail.com)

Félicitations aux récents diplômés plainvalois. Les élèves ayant obtenu un des diplômes suivants : Brevet des collèges, CAP, BEP ou BAC sont invités à se faire connaître en mairie, munis d'un justificatif, afin de bénéficier d'une récompense, remise lors de la cérémonie du 11 Novembre.

## Un ciné sans se ruiner et à proximité !



Pendant chaque période de vacances scolaires les habitants du plateau picard âgés de moins de 20 ans peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel : **2,50€ la séance** au Cinéma Jeanne Moreau. Demandez votre carte ciné jeunes sur [www.plateaupicard.fr](http://www.plateaupicard.fr).

Plus d'info : ☎ 03 44 78 70 02 @jeunesse@cc-plateaupicard.fr

# Cadre de vie et Environnement



Le city-stade est fonctionnel depuis mars. D'autres utilisations sont possibles (badminton, tennis ou volley-ball) : grâce au filet disponible à la Mairie aux horaires d'ouverture ou sur rendez-vous.

Un panneau de consignes résume les consignes d'usage et de sécurité. Merci à tous les utilisateurs de les respecter.

Pour rappel, son utilisation est possible de 8h00 à 22h00 (même l'été !) Pensez au respect du

voisinage : évitez les cris (même en cas de victoire ! 😊)

Pour rappel le site est sous vidéosurveillance, ce qui permettra de constater si nécessaire les incivilités.

Montant total	68 391,60€
Subventions département*	14 490€
Subventions région*	15 797€
Reste à charge de la commune	38 104,60€



\*Les subventions sont calculées sur le montant HT



Dans le cadre du pass permis, Mathis LACOMBE a effectué 70 heures de bénévolat dans la commune. Remise en état de certaines tables extérieures, désherbage des talus, et aménagements paysagers ont été réalisés avec rigueur et sérieux.

## BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

### Tondeuses et engins à moteurs

CHOISIR LE BON MOMENT

Leur usage est autorisé (Arrêté Préfectoral) :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30.  
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.  
le dimanche de 10h à 12h.





# Cadre de vie et Environnement

Dans le cadre de la mutualisation, la commune a loué le broyeur de végétaux de la Communauté de communes. (95€ la demi-journée). Les tailles de la commune ont ainsi été broyées et ont permis de réaliser des copeaux. Ceux-ci ont été déposés dans les parterres communaux.

## Les avantages du paillage :

1- **Limiter les arrosages** : il permet d'absorber l'eau et de maintenir l'humidité du sol. C'est une bonne méthode pour réduire les apports en eau !

2- **Éviter le désherbage chimique** : il empêche la lumière d'atteindre la surface du sol ce qui ne permet pas aux mauvaises herbes de germer et de se développer.

3- **Éviter le phénomène de battance** : Le paillage protège le sol des aléas climatiques et évite ainsi le phénomène de battance (tassement de la terre sous l'action de la pluie) des sols argileux. Vous évitez donc la formation d'une croûte imperméable en surface qui empêcherait l'eau des prochaines pluies ou arrosages de s'infiltrer.

4- **Créer un lieu propice aux insectes utiles** : Les matériaux utilisés servent de refuge pour les insectes utiles (attirés par le nectar des fleurs) pendant l'hiver.

5- **Améliorer la structure du sol** : En utilisant un paillage organique qui finira par se décomposer en humus, vous enrichissez le complexe argilo-humique de votre sol et en augmentez la fertilité.

6- **Conserver des fruits et légumes propres** : Le paillage vous permettra de ne pas laisser vos plantations en contact direct avec le sol. Vous évitez ainsi les éclaboussures et gardez vos plantations propres.

7- **Améliorer la croissance et la santé de vos végétaux** : Le paillage permet d'atténuer les stress ressentis par vos plantes. Vous agissez ainsi de façon préventive pour éviter tout trouble de croissance ou sensibilité aux attaques parasitaires. De plus l'eau transporte les champignons qui se trouvent sur le sol et qui peuvent être néfastes pour vos végétaux. Le paillage vous permettra d'éviter qu'ils ne soient disséminés sur vos cultures.

8- **Favoriser la vie microbienne de votre sol** : La surface du sol est sujette à des changements réguliers de températures, humidité et concentration en composés organiques. Il est important de conserver ces facteurs les plus constants possible et propices au développement des micro-organismes. En effet, ce sont eux qui rendront les éléments nutritifs (des engrais et amendements) disponibles par leur travail de digestion : c'est la minéralisation.



Comme vous l'avez sans doute vu, 3 petits bons hommes se sont installés sur la commune.

Coût environ 200€ (sans les fleurs)  
Si vous avez des pots (de toute taille) dont vous souhaitez vous séparer, nous sommes preneurs.

D'autres projets germent déjà... 😊

## Préparons l'hiver :

13 foyers se sont positionnés lors de la proposition d'achat de pellets. Ils seront contactés par la société DECAUX pour une livraison prévue en septembre.

Une commande de fioul pourrait être organisée...

# Cadre de vie et Environnement

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire. Vous pouvez consulter les relevés d'analyse en détail sur internet : [Qualité de l'eau potable - Ministère de la Santé et de la Prévention \(sante.gouv.fr\)](http://Qualite.de.l'eau.potable - Ministère de la Santé et de la Prévention (sante.gouv.fr).).

Ci-dessous le résumé du dernier relevé :

Date du prélèvement	05/05/2023 11h14
Commune de prélèvement	PLAINVAL
Installation	BRUNVILLERS LA MOTTE
Service public de distribution	BRUNVILLERS LA MOTTE
Responsable de distribution	SUEZ
Maître d'ouvrage	CC DU PLATEAU PICARD

Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des <a href="#">références de qualité</a>	oui

## Consommer des légumes locaux et encourager une bonne action.

Connaissez vous les jardins du Plateau Picard ? Ce chantier d'insertion propose à des personnes fragilisées par l'absence d'emploi, une situation de travail par la pratique d'un maraîchage respectueux de l'environnement, afin de favoriser leur retour à l'emploi. Les Jardins cultivent 15 hectares sur la commune d'Avrechy et 8.000 m<sup>2</sup> de serres sur la commune d'Airion. Le siège de l'association, ainsi que 2.000 m<sup>2</sup> de locaux techniques, se trouvent à Fournival.

Cette association existe depuis 1998, et connaît actuellement une période difficile. Elle a donc besoin de soutien pour perdurer.

Livraison hebdomadaire en panier de 2 personnes (11,50€) ou 4 personnes (15€) au choix de l'adhérent. Adhésion annuelle : 25€. Des plaquettes d'information et bulletins d'adhésion sont disponibles en Mairie.

Plus d'infos : ☎ 03 44 51 21 17 / ✉ : [contact@lesjpp.fr](mailto:contact@lesjpp.fr) / [www.lesjardinsduplateaupicard.fr](http://www.lesjardinsduplateaupicard.fr)



Une bénévole de l'association, vous propose un atelier culinaire afin de vous faire découvrir leur production. Sur réservation et limité à 10 adultes, cet atelier aura lieu :

**Le samedi 22 Juillet à 16h00, salle polyvalente de Plainval.**

Pour vous inscrire, merci de contacter la mairie. D'autres ateliers pourraient être envisagés en fonction de votre intérêt.



# Patrimoine

## PLAINVAL : HISTOIRE D'EAU....

Plainval tire son nom du latin PLENAVALLIS qui signifie la vallée dans la plaine... et comme dans toute vallée coule (ou devrait couler) une rivière. Cette rivière c'est l'Arré. Il y a plusieurs siècles, cet affluent de la Brèche prenait sa source sous le bois de Connatte (à l'entrée de Brunvillers la Motte) et suivait le creux de la vallée, passant à la ferme du Val, puis au petit pont de la rue du Pressoir et coulait vers Saint Just en Chaussée... où elle prend sa source aujourd'hui avec toujours plus de difficultés puisque l'été elle est à sec.

Le livre « Précis statistique de Louis GRAVES » décrit ce qu'était la rivière Arré (ou Aré ou Aire ou Araia) dans les temps anciens puisque des titres du Moyen Age font mention d'un moulin à eau entre Plainval et Saint Just. « L'Arré s'élève quelques fois d'un mètre au-dessus de ses berges dans les crues subites » écrit-il en 1837. Cela donne une idée de l'ampleur du réchauffement climatique et de la raréfaction de l'eau que nous connaissons actuellement.



*Puits situé au château Photo Famille de Jandin*

Les mares étaient nombreuses (voir Plainval Infos n°4 Mai 2021) et très utilisées pour abreuver les animaux des fermes et lutter contre l'incendie. Pour les usages quotidiens de la population, il existait dans de nombreuses maisons des puits possédant une pompe à bras ou un système de chaîne et de manivelle.

Cette eau était plus ou moins saine (nombreuses maladies ou épidémies liées à l'eau consommée). Il existe encore deux pompes à bras (Rue du Friquet n°230 et Rue de la Villette n°244) où la population du village venait s'approvisionner en eau. Une troisième (Rue d'En Bas n°118) ne conserve que son emplacement. Inutile de dire que bains, douches, piscines, machines à laver le linge, lave-vaisselles et arrosages massifs n'existaient pas ! L'eau était un bien commun utilisé avec parcimonie et sans gaspillage !



*Pompe à bras de la Villette*

Il a fallu attendre le début des années 50 pour que « l'eau courante » soit installée dans les rues et les maisons raccordées au réseau. Un syndicat regroupant les trois communes de Brunvillers la Motte, Sains Morainvillers et Plainval a été constitué, l'eau était pompée dans la nappe phréatique à PLAINVAL (en bout du chemin de la grille du Parc, rue du Pressoir), remontée au château d'eau de Brunvillers pour être distribuée dans les trois communes.

Depuis 2018 cette compétence a été dévolue à la Communauté de communes et concédée à des sociétés privées.

# Vie associative et culturelle

## Association SLC (Sports Loisirs et Culture)

- 🐰 Le lundi de Pâques environ 80 personnes ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs. Le butin a été distribué à part égale entre tous les enfants. Un goûter a été servi à tous.
- 🌸 Pour la brocante, le 1<sup>er</sup> mai une trentaine d'exposants et de nombreux visiteurs étaient présents. Préparez d'ores et déjà vos cartons pour l'année prochaine...
- 🎱 Le 1 juillet 22 équipes s'affrontaient avec fairplay, lors du concours de pétanque. Une récompense a été remise aux 4 premières équipes.

Nous remercions les personnes qui participent à nos actions, une récompense pour les bénévoles. 😊

Un tableau d'affichage consacré à l'association nous permet désormais de vous informer sur nos manifestations. Il est positionné sur le local communal en face de l'école.

Nous remercions les propriétaires de l'avenue qui nous ont autorisé à l'occuper pour la chasse à l'œuf et le tournoi de pétanque.

Votre Président, Freddy ANSELLE



[slc.plainval@live.fr](mailto:slc.plainval@live.fr)

06 30 03 25 31



## Se divertir à côté de chez nous :

Durant l'été des animations et des visites sont organisées :

- ✓ A la maison des Chars de Courcelles-Epayelles
- ✓ A l'abbaye de St Martin-Aux-Bois

Sur demande de rendez-vous, pour minimum de 4 personnes

Il est possible d'organiser des visites guidées (5€/personne),

une visite ludique pour les plus jeunes (8€/enfant), un jeu de piste (10€/personne)

Inscription obligatoire au 03 44 32 90 61.

Retrouvez plus d'informations et d'autres idées pour se divertir sur le plateau picard sur [www.plateaupicard.fr/](http://www.plateaupicard.fr/) découvrir et se divertir (randonnées et circuits, patrimoine, sites naturels, manifestations...)



Ont participé à la rédaction de ce numéro :

- Laetitia BERNAUX (pour les pages budget),
- Blandine DARDANT,
- Alain GESSON (pour la page patrimoine)

Conception, mise en page et photographies :

- Blandine DARDANT

Imprimé par SMI en 200 exemplaires  
IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique.

**CINEMA PLEIN AIR GRATUIT**

**ANSAUVILLERS**

**VENDREDI 28 JUILLET 2023**

**INDIANA JONES ET LE CADRAN**

**DE LA DESTINEE**

FOODTRUCK ET MUSICIENS

SUR PLACE A PARTIR DE 19H30 A 22H  
DEVANT LA SALLE DES FÊTES